

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Allocution au 74<sup>e</sup> Congrès de la CIHAE  
Commission internationale pour l'Histoire des assemblées d'État**

Mercredi 21 septembre 2022 – Galerie des Fêtes

***SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI***

Monsieur le Président du Comité d'Histoire parlementaire et politique,  
cher Jean Garrigues,

Mesdames et messieurs les historiens,

Je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui, pour l'ouverture de cette nouvelle Commission internationale pour l'Histoire des assemblées d'État. L'Assemblée nationale se devait de vous ouvrir ses portes, comme elle l'avait déjà fait en 2006, la dernière fois que cette rencontre s'était tenue en France.

Pour tout dire, j'aurais aimé vous recevoir mieux, et avoir la possibilité de partager avec vous tous un déjeuner, mais l'hôtel de Lassay, c'est-à-dire la présidence de l'Assemblée nationale, fait en ce moment l'objet d'importants travaux de réfection, y compris ses cuisines.

Un patrimoine historique, c'est une responsabilité : il faut l'entretenir et le restaurer pour pouvoir le transmettre aux nouvelles générations et je sais qu'un public d'historiens le comprendra fort bien.

Vous avez d'ailleurs choisi d'ouvrir vos travaux à une date historique, puisque nous célébrons aujourd'hui même le 230<sup>e</sup> anniversaire de la République, née le 21 septembre 1792. J'étais hier à Valmy, pour commémorer cette bataille dont vous connaissez la portée. Là-bas, j'ai croisé la mémoire de personnages aussi extraordinaires que le général Kellermann, le sud-américain Francisco Miranda, le futur Louis-Philippe, et bien sûr Goethe qui écrivit : « De ce jour et de ce lieu date une nouvelle ère de l'histoire du monde. »

Cette nouvelle ère fut celle des nations démocratiques. Certaines firent le choix de la forme républicaine de gouvernement, d'autres de la monarchie constitutionnelle. Toutes se retrouvèrent dans l'humanisme, c'est-à-dire la liberté d'examiner, de débattre, de publier : autant de libertés que vous incarnez.

Car humanisme et démocratie ont partie liée, dans la recherche historique tout particulièrement. Le pouvoir politique ne doit pas s'arroger le pouvoir de dire l'Histoire, ce serait un abus. Il peut en revanche soutenir, encourager la recherche et c'est ce que je veux faire à l'Assemblée nationale.

Les prix de thèse en histoire et en droit parlementaires en sont une illustration : décernés chaque année par un jury indépendant, ils ouvrent droit à une aide à la publication. Ces prix seront bien sûr maintenus sous cette législature et je souhaite même rénover la formule.

De manière générale, je le dis haut et fort : les chercheurs sont les bienvenus à l'Assemblée nationale. Aujourd'hui les historiens, bientôt les politologues, sociologues, experts du logement ou de l'enfance : entre l'étude approfondie des phénomènes sociaux et l'acte difficile de légiférer, je veux qu'un courant s'établisse, que les avancées de la recherche nourrissent la réflexion politique et l'action. Vous l'avez compris, mon souhait est d'ouvrir l'Assemblée nationale, d'en faire un lieu de culture et d'échanges, pour que le savoir éclaire le pouvoir.

Pour ma part, je ne suis pas historienne et j'ai sans doute beaucoup à apprendre de vos travaux. Mais je suis une femme de méthode et je sais qu'au cœur de votre démarche, il y a le sérieux et la rigueur.

Aller aux sources, croiser et vérifier les données, échanger sous la forme de controverses courtoises et argumentées : c'est exactement ce qu'il faut faire aussi pour bien légiférer. La nouvelle méthode législative que j'ai proposée à la Première Ministre Élisabeth Borne, pour rendre nos travaux plus efficaces et plus raisonnés, ressemble beaucoup à la vôtre.

J'ajoute qu'en travaillant avec méthode, vous nous apportez aussi un précieux remède contre les usages polémiques et bien souvent démagogiques de l'Histoire. Simplifications grossières, affirmations sans preuves, analogies para-historiques ou anachronismes : tout semble bon pour nourrir les discours populistes et complotistes, auxquels seule une analyse historique pondérée peut apporter de solides démentis.

Ainsi, l'Histoire s'écrit aussi au présent. Enjeu du débat public, elle continue de se faire sous nos yeux. Certains ont pu dire que mon élection, en tant que première femme à la tête de notre Assemblée, avait d'ailleurs marqué l'Histoire.

Je vous laisse, en spécialistes, trancher ce point et je me garderais bien de me prononcer moi-même !

Quoi qu'il en soit, une chose est, elle, bien certaine, l'actualité nous le montre : dans toute l'Europe nous vivons une période historique. La lutte entre principes démocratiques et reflexes autoritaires se poursuit, sous des formes nouvelles, et il appartient aux parlementaires d'aujourd'hui de se montrer à la hauteur des enjeux.

La vie parlementaire a déjà une longue histoire, que tous les députés ne connaissent pas forcément dans le détail. Nous avons besoin de vous, pour y voir clair dans le passé et ne pas répéter les erreurs d'hier. Je vous souhaite donc de bons et fructueux travaux.

Je vous remercie.